



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emplois d'avenir

Question écrite n° 88167

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la répartition infrarégionale des objectifs d'emplois d'avenir en 2015. Elle lui demande de bien vouloir lui préciser la répartition infrarégionale en Bretagne des objectifs d'emplois d'avenir pour la période 2014-2015.

Texte de la réponse

Au 30 septembre 2015, en flux cumulés, 1 910 emplois d'avenir ont été conclus sur un objectif de 1 975 soit un taux de réalisation de 96,7 % pour la région Bretagne. Pour les Côtes d'Armor, 437 emplois d'avenir (EAV) ont été conclus en flux cumulés depuis le début de l'année 2015 sur un objectif de 390, soit un taux de réalisation de 112,1 %. Pour le Finistère, 552 EAV ont été conclus en flux cumulés depuis le début de l'année 2015 sur un objectif de 559, soit un taux de réalisation de 98,7 %. Pour l'Ille et Vilaine, 545 EAV ont été conclus en flux cumulés depuis le début de l'année 2015 sur un objectif de 601, soit un taux de réalisation de 90,7 %. Pour le Morbihan, 376 EAV ont été conclus en flux cumulés depuis le début de l'année 2015 sur un objectif de 425, soit un taux de réalisation de 88,5 %.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88167

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 septembre 2015](#), page 6967

Réponse publiée au JO le : [31 janvier 2017](#), page 821